Villecroze les Grottes (Var)

Circuit de l'art sacré

Le long d'une balade à pied d'environ 5 km,
hors des sentiers battus, découvrez des oratoires,
croix et chapelles du village.

La marche commence à l'office de tourisme.
Traversez le parking puis remontez l'escalier à gauche en direction du parc.

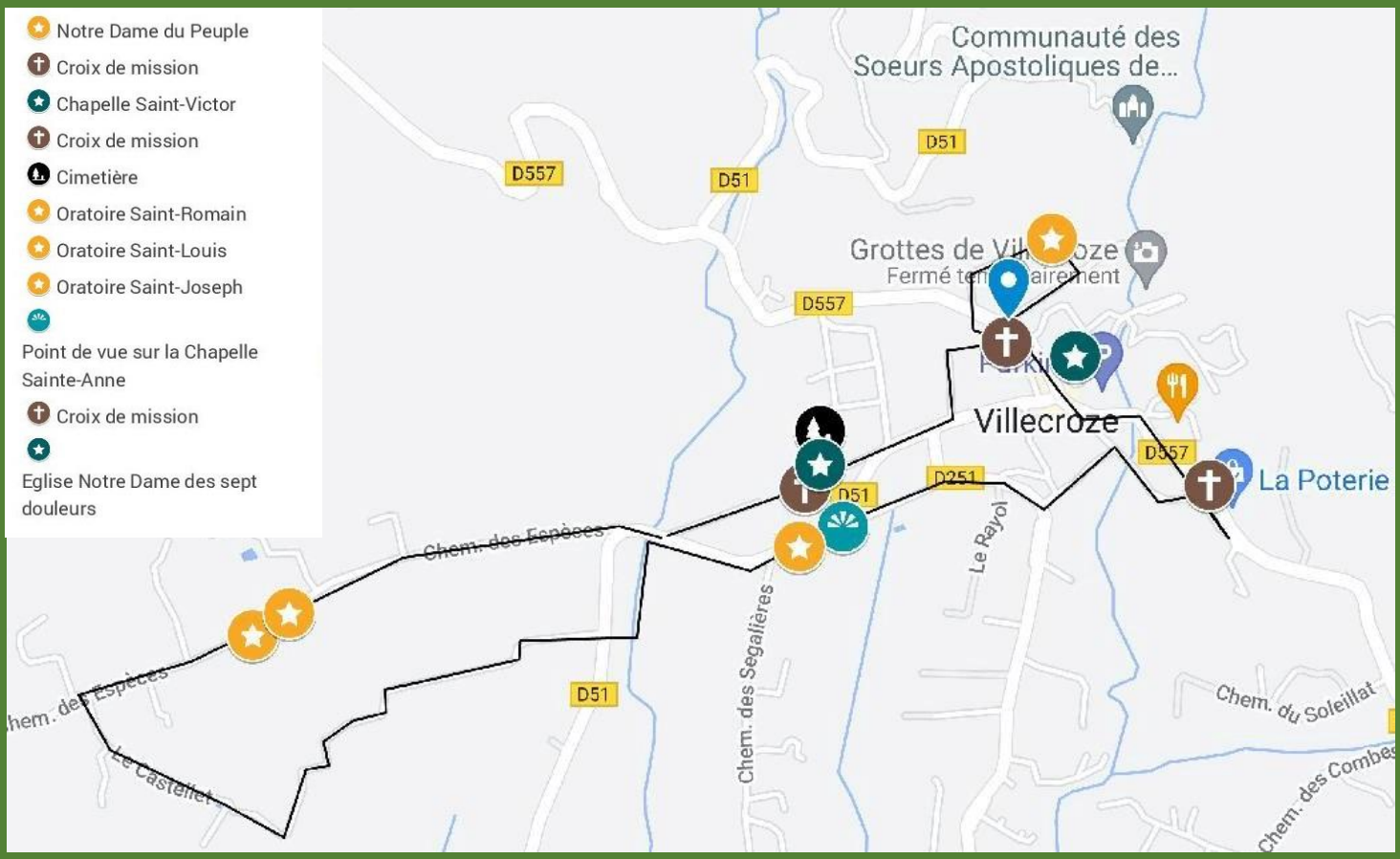

Au n° 129, à l'aire de retournement : montez le petit chemin à gauche qui mène au 1er oratoire **Notre Dame du peuple** : dévotion et gratitude à Notre Dame au XVIème siècle car la peste dévastatrice dans la région provençale a épargné le Haut-Var.

Les oratoires, dont le nom provient des mots latins « orare » (prier) et « oratorio » (recueillement) font partie du patrimoine vernaculaire.
Ces petits monuments à caractère religieux se trouvent essentiellement en milieu rural et permettaient aux pèlerins de se ressourcer et aux paysans de se recueillir en allant aux champs, sans passer par l'église.
Ils sont dédiés à un Saint ou à la Vierge Marie en remerciement d'un vœu exaucé, par dévotion ou recherche de protection.

Descendez maintenant, sur votre gauche. Traversez la route d'Aups et suivez le chemin en face puis à gauche, qui vous mène à un banc et une croix en bois.

C’est la première croix de mission du Circuit.
Elles étaient nombreuses après les Révolutions afin de réveiller la Foi chez les paroissiens.
Au pied, sous le relief d’une tête de mort, vous pouvez lire l’inscription : « Momento Mori » qui signifie « Souviens-toi de la Mort ».

Revenez sur vos pas pendant quelques mètres et prenez à gauche un chemin qui descend vers la crèche.

En descendant, admirez la vue à gauche sur le campanile au-dessus des toits du village.

Une fois en bas, sur la route de Salernes, prenez à droite jusqu’à la **Chapelle Saint-Victor**.

Nous vous invitons à aller jeter un coup d’œil au cimetière de Villecroze où vous trouverez des tombes du XVIIIème siècle, le monument aux morts ainsi qu’une autre croix de mission (1857).

Cette chapelle romane, ancienne église du village jusqu’en 1770, date du 11ème et 12ème siècle.
Sur ce lieu empreint de sérénité, vous trouverez une nouvelle Croix de mission de 1863.

Reprenez votre route par le sentier qui longe la chapelle sur la gauche et descendez sur la route de Salernes.
Longez la route sur votre droite sur 10 mètres pour ensuite prendre le Chemin des Espèces.

Marchez jusqu’au n°788 et vous serez alors devant les 2 oratoires les plus anciens du village : ils datent de 1819.

Saint-Louis, Roi de France
(à noter la croix avec fleurs de lys)
& Saint-Romain, patron du village

Poursuivez ensuite votre chemin jusqu'au hameau du Castellet que vous prendrez à gauche. À environ 300 mètres, profitez de la fontaine pour vous rafraîchir et continuez tout droit, le chemin redevient alors en terre.

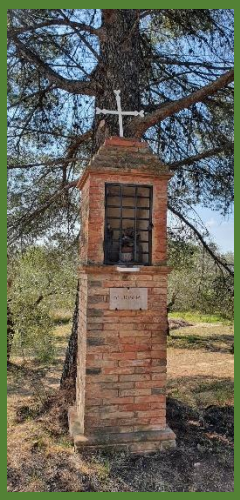

Au petit croisement, prenez à gauche à angle droit.

Appréciez le calme de la campagne jusqu'à la route de Salernes pour traverser ensuite une oliveraie jusqu'au grand virage. Remontez la route en direction de Villecroze.

Après le Chemin des Ségalières, trouvez un nouvel oratoire : « Saint-Joseph », époux de la Vierge Marie et père nourricier de Jésus. L'oratoire a été restauré en 1900.

Plus haut sur la route, à l'entrée du Chemin du Rayol, vous apercevez la **Chapelle Sainte-Anne**. Descendez ce chemin, tout droit.

A la fin du sentier, prenez à droite et de suite après le théâtre de verdure, pénétrez dans le vieux village à gauche par la Rue du moulin (après le mur en pierres).
Au bout, prenez à droite et remontez sur l'ancienne Route de Draguignan.
Vous arrivez alors à la Poterie du soleil où une 3ème Croix de mission a été installée en 1854.

En remontant vers le village *(prudence : route départementale fréquentée)*, vous apercevez, depuis le pont, en haut à droite une Croix et le prieuré Notre Dame des Anges.
Profitez-en pour visiter l'Eglise Notre Dame des 7 douleurs.
Les petits autels sur les côtés sont très bien conservés ainsi que le baptistaire, à gauche en entrant.
Sur le fronton, la devise de la République Française est peinte depuis le Mouvement des insurgés varois de décembre 1851.

~ Fin de votre balade ~

Document édité par la Mairie de Villecroze
en collaboration avec le Bureau d'Information Touristique

Renseignements au 04 94 67 50 00